

Compte rendu de séance du conseil municipal de la commune D'EAUX-PUISEAUX

Séance du 11 octobre 2021

Le 11 octobre deux mil vingt et un, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 4 octobre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'EAUX PUISEAUX sous la présidence de Monsieur Christophe Louault, Maire.

Présents : Christophe Louault, Pierre Jacquiet, Aurélien Raoult, Théo Hotte, Catherine Pourtier, Michèle Corniaux, Fabienne Kucharski, Philippe Chanal, Ysabel Plusquellec, Laurent Mathiron.

Pouvoir : Yves Philippe donné à Christophe Louault

Secrétaire de séance : Fabienne Kucharski

1. Approbation du dernier compte-rendu du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal.

2. Renouvellement des membres de l'Association Foncière de Remembrement d'Eaux Puiseaux

Dans le cadre du renouvellement des membres de l'association foncière qui s'opère tous les 6 ans,

le conseil municipal doit proposer 3 noms de propriétaires exploitants (ou non) des parcelles contenues dans le périmètre de remembrement et la chambre d'agriculture en désignera 3 autres.

les membres de droit sont, le Maire ou un conseiller désigné par lui et le directeur de la DDT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité propose Messieurs Francis LAMBERT, David LECOQ et Théo HOTTE.

3. Mensualisation du paiement des factures d'eau

Proposition de mensualisation des factures d'eau sur 10 mensualités (de février à novembre) à partir de 2022.

Les demandes sont à formuler au SDDEA avant le 31 décembre (les formulaires et pièces à fournir sont disponibles en mairie)

Le montant correspondant à 1/10ème du montant de la facture de l'année précédente sera prélevé à compter du 10 de chaque mois de février à octobre.

La facture définitive sera établie à partir du mois de novembre. Ce dernier prélèvement permettra d'en ajuster le solde :

- Si le montant de la facture est supérieur aux prélèvements la DGFIP prélèvera le solde.
- Si le montant de la facture est inférieur aux prélèvements la DGFIP vous remboursera le trop perçu.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la proposition

4. Frais de restauration des sapeurs-pompiers volontaires lors des formations

Proposition de prise en charge des frais de repas lors des formations des pompiers effectuées sur journée complète.

Les frais sont avancés par le Service Départemental d'Incendie et de Secours et remboursés par la commune ensuite.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la proposition

5. Refacturation des frais d'entretien des haies non entretenues aux particuliers concernés

Concerne les plantations qui empiètent sur la voie publique et qui créent un danger pour la sécurité routière et/ou ne garantit pas la sûreté et la commodité du passage ou le bon fonctionnement des réseaux.

En application de l'article L.2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, à la charge du propriétaire défaillant.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le Maire à faire faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage et à demander le remboursement aux particuliers concernés.

6. Annulation de créances suite à liquidation judiciaire de la sarl le Carré Long

Suite à la liquidation judiciaire de la sarl le Carré Long, la trésorerie demande de procéder à l'annulation des créances irrécouvrables d'un montant de 3000 euros.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 9 voix pour et 2 abstentions, accepte l'annulation de cette dette.

7. Bilan des rapporteurs de commissions :

Commission Animations :

- Vide maison 16 et 17/10
- La commission se réunira le 28 octobre à 18h pour étudier l'organisation d'un repas des aînés et/ou d'une livraison de colis
- Pas encore de retour des financements possibles pour la réhabilitation de la stèle des Garibaldiens

Service de l'eau :

- Remerciements à Pierre Jacquet, Philippe Chanal et Michel Corniaux qui ont pris le relais d'Yves Philippe en urgence. La surveillance et l'obtention d'une eau potable de qualité est une mission chronophage et qui nécessite beaucoup d'assiduité.
- Actuellement seulement 2 bénévoles pour mener à bien toutes ses missions, Ysabel Frady se porte volontaire pour compléter l'équipe
- Une étude va être menée pour envisager des solutions pérennes, moins contraignantes pour l'équipe à moyen et long terme (trouver plus de bénévoles, déléguer certaines missions au SDDEA, passer en COPE ...)

Commission SDEA :

- Les 3 chantiers d'extension du réseau d'éclairage public sont prévus à l'automne mais actuellement l'entreprise rencontre des difficultés d'approvisionnement de matériaux

Commission DD :

- Remerciements à Catherine Pourtier et Michèle Corniaux pour le fleurissement de la mairie
- Opération Nettoyons la nature prévue le samedi 6 novembre à 10h

Commission voirie :

- Travaux prévus pour la réparation ou l'aménagement de certaines voies
- Pose d'une écluse temporaire à l'entrée du village pour contrôler l'impact sur la vitesse des usagers. L'écluse sera déplacée à d'autres endroits stratégiques pour compléter l'étude.
- Convention proposée par le Conseil Départemental va devoir être étudiée prochainement, elle précise la répartition des charges afférentes aux différents aménagements et installations.
- Etudier l'aménagement de l'angle à hauteur du 1 rue de Puiseaux pour éviter le passage trop proche et le déport des gros véhicules à proximité des habitations

Commission bois :

- Vente de septembre pour un montant de 44.000€ soit 177 euros/ m3
- Le marché du hêtre - tendance à la hausse
- Inscriptions aux affouages jusqu'au 21 octobre

8. Questions diverses :

- Hôtel – en attente de la commission de sécurité avant ouverture
- En raison de l'obligation de la vaccination covid de tous les sapeurs-pompiers, 2 sapeurs de notre CPI sont suspendus temporairement, Théo HOTTE prend la mission de chef de corps par intérim
- Recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022.
- Plaque béton à l'angle de la rue de la Fontaine changée, suite à sa détérioration par un poids-lourd
- Démission de l'agent polyvalent
- Reconduction du contrat de l'agent d'entretien des locaux pour 3 ans
- Visite du village par une classe de 1^{ère} du lycée de Saint-Pouange le 11 octobre
- Cérémonie de remise du brevet des collèges le 9 octobre avec 2 lauréates Puisotines, dont une mention très-bien et une mention assez-bien

Séance levée à 21h00

Signatures :